



MOBILITÉ ICNA

FO VOTE CONTRE UN BARÈME DÉSÉQUILIBRÉ

Ce matin (30 juin) en CSA DGAC, les nouvelles règles de gestion de la mobilité ICNA étaient soumises au vote.

Le couperet est tombé : le SNNA-FO a voté contre.

Après de longues négociations, la montagne a accouché d'une souris. Pire : une souris déséquilibrée, qui ne corrige rien et crée de nouvelles injustices.

Un système pensé pour un paysage qui n'existe plus

Ce barème repose sur un seul compteur, l'ancienneté de corps, pensé à une époque où le nombre de centres et de postes ouverts offrait une vraie diversité d'affectations. Vingt ans de restructurations et de fermetures de sites plus tard, le choix s'est considérablement réduit. Chaque vœu disponible est aujourd'hui plus disputé qu'avant. Une règle pensée pour un paysage qui n'existe plus ne peut pas produire d'effets justes dans le paysage actuel.

Ce que FO proposait : deux compteurs, une mobilité juste

Un compteur d'ancienneté DGAC, qui reconnaît tout le parcours. Un compteur de tenue de poste, qui récompense ceux qui s'investissent durablement plutôt que ceux qui partent dès le minimum atteint.

Cette proposition n'était pas une révolution, elle proposait un rééquilibrage qui tient compte du nouveau paysage. Simple. Équitable. Applicable à tous, ICNA comme TSEEAC.

Ce qui a été voté est un recul pour les TSEEAC

Les anciens TSEEAC sont ralentis sur les listes 1 à 8. Leur expérience ne compte pas à égalité.

Les anciens TSEEAC contrôleurs perdent leur règle du jeu du jour au lendemain. Hier, la tenue de poste primait. Demain, un agent qui a tenu dix ans sur la même affectation pourra être doublé par un agent qui vient tout juste d'amortir sa qualification.

Les carrières diversifiées sont punies. Une année hors contrôle vaut la moitié d'une année contrôle. Pour le SNNA FO, toute expérience utile à la DGAC doit compter, pas seulement certaines cases.

Et pour les jeunes ICNA ? Rien ne change. Ils restent bloqués sur leur première affectation de longues années.

Le SNNA FO ne lâchera pas. Nous sommes très déçus mais nous continuerons de porter une mobilité qui reconnaît l'ancienneté DGAC, la tenue de poste, et la richesse de tous les parcours. C'est cette ligne que nous défendons ce matin. C'est pour cette raison que nous avons voté contre.

Vote :
Contre FO / CGT / CFDT / UNSA
Pour SNCTA